



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1994/4
25 janvier 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Session extraordinaire
11-15 avril 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir ci-joint à la Commission de statistique le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) sur les travaux de sa vingt-septième session (Genève, 6-8 septembre 1993). Ce rapport est communiqué à la Commission comme suite à une demande formulée par le Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination lors de sa seizième session (Genève, 13-16 septembre 1993) (E/CN.3/1994/2, par. 39).

* E/CN.3/1994/1.

Annexe

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS STATISTIQUES DU COMITÉ
ADMINISTRATIF DE COORDINATION (CAC) SUR LES TRAVAUX DE SA
VINGT-SEPTIÈME SESSION

(Genève, 6-8 septembre 1993)

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|--|---------------------|-------------|
| INTRODUCTION | 1 - 2 | 4 |
| I. QUESTIONS APPELANT L'APPUI OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS | 3 - 6 | 4 |
| II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ | 7 - 43 | 5 |
| A. Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité . . | 7 - 14 | 5 |
| B. Coordination des activités de collecte des données | 15 - 16 | 7 |
| C. Questions liées aux travaux des équipes spéciales créées par la Commission de statistique | 17 - 27 | 8 |
| D. Groupe de travail technique des bases de données statistiques | 28 | 12 |
| E. Répertoires, inventaires et autres outils et mécanismes de communication en vue de la promotion de la coordination | 29 - 34 | 12 |
| F. Ressources disponibles dans les organisations internationales aux fins d'activités statistiques | 35 | 13 |
| G. Coordination des programmes statistiques en cours | 36 - 38 | 13 |
| H. Questions diverses | 39 - 42 | 14 |
| I. Dates, lieu et ordre du jour de la trente- huitième session du Sous-Comité | 43 | 14 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | <u>Page</u> |
|--------------------------------------|----------------|
| | <u>Annexes</u> |
| I. ORDRE DU JOUR | 16 |
| II. LISTE DES PARTICIPANTS | 17 |
| III. LISTE DES DOCUMENTS | 19 |

INTRODUCTION

1. La vingt-septième session du Sous-Comité des activités statistiques s'est tenue à Genève du 6 au 8 septembre 1993. L'ordre du jour, reproduit en annexe I, correspond aux sous-titres de la section II du présent rapport. Vingt-quatre organisations étaient représentées à la session. La liste des participants figure en annexe II et la liste des documents, en annexe III.

2. Sur la base de l'expérience concluante de sa vingt-sixième session, en 1992, le Sous-Comité a) a maintenu l'horaire journalier comportant une heure de séance par jour de plus que les sessions précédentes, afin de permettre l'examen approfondi de tous les points de l'ordre du jour; et b) a établi un rapport plus court et davantage centré sur les diverses questions, décisions et accords que les rapports précédents.

I. QUESTIONS APPELANT L'APPUI OU L'APPROBATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS

3. La principale préoccupation du Sous-Comité était la poursuite de l'examen de son rôle et de son fonctionnement. Les nombreux changements des dernières années avaient eu des répercussions sur les activités internationales en matière de statistiques. Ces changements devaient être pris en compte par le Sous-Comité, qui devait procéder à des réaménagements et améliorations dans les questions qu'il traitait, ses relations avec les organes intergouvernementaux et autres organismes, ses méthodes de travail ainsi que ses instruments et méthodes généraux de coordination. Le Sous-Comité a pris plusieurs décisions précises, qui sont décrites à la section II ci-après.

4. Le Sous-Comité a examiné les activités des six équipes spéciales créées par la Commission de statistique, chargées des domaines suivants : comptabilité nationale; statistiques de l'industrie et du bâtiment; statistiques du commerce international; statistiques des finances; statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale; et statistiques de l'environnement. Il a établi le cadre du fonctionnement des équipes spéciales et a demandé que soient prises des mesures particulières, dont la fixation de priorités et l'établissement de calendriers pour l'accomplissement de leurs tâches. Le Sous-Comité a établi des directives concernant la création de nouvelles équipes spéciales et est convenu de l'établissement d'équipes spéciales chargées des statistiques des services et de l'évaluation de la pauvreté. Le Sous-Comité a suspendu les travaux du Groupe de travail technique des bases de données statistiques.

5. Le Sous-Comité a examiné les travaux et plans du Sous-Comité des projections démographiques.

6. Le Sous-Comité a proposé que sa vingt-huitième session se tienne à Paris du 8 au 10 juin 1994. L'ordre du jour provisoire ci-après a été adopté :

- a) Questions relatives aux travaux des équipes spéciales;
- b) Coordination de la collecte de données statistiques provenant des pays;

- c) Examen du bureau et de la présidence du Sous-Comité;
- d) Préparatifs de la vingt-huitième session de la Commission de statistique (1995);
- e) Coordination des programmes de statistique en cours;
- f) Rapport du Sous-Comité des projections démographiques.

II. TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ¹

A. Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité²

7. Bien qu'ayant des perspectives différentes, les organisations partageaient de nombreux points de vue. Le Sous-Comité a convenu que ses travaux avaient eu, au cours des années, une large portée et avaient d'une manière générale été couronnés de succès. Des réaménagements et améliorations s'imposaient toutefois, pour un certain nombre de raisons : a) la mondialisation croissante des activités statistiques appelait un renforcement de l'interaction entre les organisations; b) on constatait une évolution des rôles, des domaines couverts et des priorités des organisations au niveau international; c) une dimension régionale plus marquée se dessinait, développement qui devait s'étendre avec le temps à toutes les régions; d) le réexamen approfondi du système statistique international mené par la Commission statistique avait donné lieu à un nombre non négligeable de décisions et recommandations appelant des mesures de la part du Sous-Comité et d'autres entités; et e) de plus en plus d'organisations continuaient de souffrir sérieusement de contraintes financières, ce qui imposait de plus en plus la recherche d'une meilleure efficacité. Le Sous-Comité a souligné qu'une bonne coordination était coûteuse et que les efforts dans ce sens devaient être plus rentables. Dans le même temps, les organisations ne devaient pas fonder d'espairs irréalistes sur les résultats à attendre de la coordination.

8. En examinant son rôle et ses méthodes de travail, le Sous-Comité a mis en lumière sa fonction de centre de rencontre permanent pour les consultations et la coopération interinstitutions ainsi que la nécessité d'intensifier ses relations avec la Commission de statistique et son groupe de travail. Le Sous-Comité a estimé que l'une de ses premières tâches était d'orienter, avec cohérence, les organes subsidiaires et instruments de coordination, dont les équipes spéciales créées par la Commission de statistique et les nouvelles équipes qu'elle pourrait éventuellement constituer. Le Sous-Comité pourrait être fondé à créer des groupes de travail spéciaux, dont le mandat devrait être clair et pragmatique. Il devrait s'agir de groupes ad hoc créés pour une période limitée. Leurs rapports au Sous-Comité devraient être concis et, selon que de besoin, présenter des questions pour examen ou suite à donner.

Questions générales

9. Le Sous-Comité a pris les décisions suivantes :

- a) Les travaux du Sous-Comité devraient se poursuivre toute l'année et comporter i) la distribution à tous les membres d'informations sur la suite

/...

donnée à ses décisions; ii) l'établissement de contacts entre les membres sur toutes les nouvelles questions de coordination apparaissant entre les sessions; et iii) l'information périodique de tous les membres sur l'avancement des travaux des équipes spéciales et autres questions importantes intéressant le Sous-Comité;

b) Les travaux devraient être de nature prospective et porter entre autres, par exemple, sur la mise au point de plans concernant de nouveaux problèmes ou questions particuliers d'intérêt général; la coordination de plans à long terme portant sur les méthodes, et l'examen des questions de gestion liées à l'application de nouvelles techniques dans les activités statistiques des organisations;

c) Le Sous-Comité devrait prendre pleinement en compte le fait qu'un important élément de coordination devrait se développer au niveau régional, ainsi que la Commission de statistique en a décidé.

Conduite des travaux

10. Le Sous-Comité a décidé ce qui suit :

a) Les délibérations devraient porter essentiellement sur les questions de coordination et être de nature pragmatique; le Sous-Comité ne se prêtait pas à des discussions d'ordre technique; les ordres du jour devaient être établis avec le plus grand soin; les participants devaient s'abstenir de faire état des activités de leurs propres organisations et n'évoquer des expériences récentes que si cela pouvait faciliter l'examen des questions de fond;

b) La durée des réunions devrait dans la pratique être déterminée par l'ordre du jour et par les travaux à accomplir et devrait être de deux jours et demi, le reste de la semaine devant pouvoir être consacré à des réunions officielles d'organes subsidiaires (équipe spéciale ou groupe de travail), ou à des consultations officieuses interinstitutions sur des questions précises;

c) Les responsables des services de statistique des organisations participantes devraient assister aux réunions.

Documentation et rapports des réunions

11. Le Sous-Comité a décidé ce qui suit :

a) Il faudrait encourager toutes les organisations à préparer des documents sur les points de l'ordre du jour qui les intéressent;

b) Il faudrait rationaliser l'établissement et la distribution des documents; les délais pour la distribution devraient être respectés; il conviendrait de définir une longueur maximum et les collaborateurs devraient respecter les limites convenues; les documents de travail devraient être pragmatiques, porter essentiellement sur des questions de politique générale ou de coordination et comporter une section définissant les questions sur lesquelles le Sous-Comité est invité à formuler des observations; les documents se limitant à une description des activités des institutions pourraient

continuer de faire partie de la documentation du Sous-Comité et d'être distribués pour information, aux participants, mais ne feraient pas l'objet d'une présentation officielle; les documents de base devraient être identifiés comme tels;

c) Seul le texte des décisions devrait être adopté lors des réunions; le Secrétaire devrait établir un court rapport après la réunion et le distribuer dans le mois qui suit aux fins d'observations et d'approbation, avec une date limite à cet effet.

* * *

12. Il faudrait utiliser au maximum les liaisons électroniques pour améliorer les communications entre le secrétariat du Sous-Comité et ses membres pendant l'année et dans le cadre des préparatifs des réunions. Le Sous-Comité a prié la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU de mettre à jour la liste d'adresses aux fins de communication électronique entre organisations.

13. À l'appui de ces nouvelles directives, le Sous-Comité a décidé que la Division de statistique continuerait de faire fonction de secrétariat du Sous-Comité, traduisant ainsi davantage le caractère permanent des travaux du Comité entre les sessions. Le Sous-Comité a créé à titre expérimental un bureau composé au départ de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds monétaire international (FMI) et la Division de statistique, en le chargeant d'orienter d'une manière générale les travaux du Sous-Comité, et notamment de a) suivre l'application des décisions de la session en cours pendant la période intersessions et b) planifier la prochaine session, en établissant l'ordre du jour en veillant à ce qu'il soit prospectif. Les membres du Bureau ne seraient pas permanents, sauf la Division de statistique. Le Sous-Comité a également examiné les dispositions relatives à sa présidence. Certaines considérations devant être clarifiées au cours de l'année à venir, le Sous-Comité a décidé de reporter à sa vingt-huitième session toute décision portant sur les arrangements à long terme concernant sa présidence. Il a décidé que la présidence de la vingt-huitième session serait assurée par M. J. McLenaghan, Directeur du Département de statistique du Fonds monétaire international (FMI).

14. Le Sous-Comité a convenu que les décisions concernant le réaménagement prises à cette session n'étaient pas nécessairement exhaustives et qu'elles étaient sujettes à révision sur la base de l'expérience.

B. Coordination des activités de collecte des données³

15. Le Sous-Comité a appuyé la poursuite de l'élaboration de l'inventaire des activités de collecte des données statistiques et les améliorations introduites dans la version de 1993 (E/CN.3/AC.1/1993/R.6 et Add.1), en particulier la restructuration par thèmes statistiques, en souhaitant toutefois qu'il soit fait un usage plus spécifique et général de cet inventaire afin de reconfirmer la nécessité d'en poursuivre l'élaboration. Le Sous-Comité a également appuyé :

a) Les efforts tendant à mieux sensibiliser les pays à l'inventaire et à son utilisation tant au niveau national qu'au niveau international;

/...

b) La mise au point de listes d'activités de collecte des données par pays et région donnant une meilleure indication de la charge effective imposée à chaque pays (ou région);

c) L'affectation d'un numéro d'identification unique à chaque questionnaire périodique ordinaire afin d'aider les pays à identifier les questionnaires. Le Sous-Comité a prié la Division de statistique de consulter les organisations au sujet de divers systèmes de numérotage possibles;

d) La désignation du département ou de l'organe gouvernemental auquel chaque demande de données a été adressée;

e) L'indication du mode de collecte dans chaque cas (questionnaire, bande magnétique, disquette ou accès direct aux bases de données nationales), ce qui permettrait de déterminer la charge supportée par l'enquêté.

16. Le Sous-Comité a décidé de fournir le complément d'information nécessaire pour appliquer les améliorations décrites aux alinéas c), d) et e) du paragraphe 15 ci-dessus, tout en émettant des réserves quant à l'emploi de l'inventaire comme une liste officielle des demandes courantes de statistiques adressées aux pays. Il est toutefois convenu d'étudier plus avant cette notion et a décidé que les équipes spéciales recherchaient d'autres moyens de réduire la charge imposée aux pays en matière de rapports et tout double emploi dans leur domaine de statistiques. En outre, il conviendrait d'inviter de nouveau les pays à informer la Division de statistique des doubles emplois apparaissant dans les activités de collecte des données.

C. Questions liées aux travaux des équipes spéciales créées par la Commission de statistique⁴

17. Le Sous-Comité :

a) A convenu que les équipes spéciales constituaient une initiative importante propre à améliorer la coordination technique et le développement des statistiques qui avait déjà donné des résultats positifs, bien que ces équipes se trouvent à des stades divers d'élaboration et d'avancement dans leurs travaux;

b) A estimé que les équipes spéciales ne devaient pas être considérées comme des organes permanents et que leur maintien serait fonction de besoins et résultats particuliers, et a demandé que chacune d'elles aborde cette question dans le cadre de ses propres objectifs et de la réalisation de ceux-ci;

c) A convenu que les équipes spéciales devaient aborder de manière souple et pragmatique la participation de représentants des pays à leurs travaux, estimant que cette participation ne serait peut-être pas nécessaire dans tous les cas. Cette intervention pourrait consister à fournir des compétences spécialisées ou à échanger des informations à l'appui du processus de décision interinstitutions;

d) A prié les équipes spéciales d'établir pour leurs activités des priorités et calendriers précis en tenant compte des priorités fixées par le

/...

Sous-Comité et les organes intergouvernementaux pertinents. Le Sous-Comité a estimé que les institutions participant à plus d'une équipe spéciale devraient également fixer des priorités concernant leur appui aux travaux des dites équipes; les organisations devraient continuer d'allouer les ressources nécessaires pour assurer l'efficacité des équipes spéciales;

e) A prié les équipes spéciales d'assurer une représentation régionale adéquate ou en tout cas de prendre pleinement en compte l'aspect régional des activités statistiques et de leur coordination;

f) A prié les équipes spéciales d'échanger toutes les informations relatives à leurs activités avec les organisations concernées. Il importait de chercher à améliorer les mécanismes propres à assurer une transmission rapide des informations, y compris les télécommunications modernes. En particulier, il a été suggéré d'appliquer à titre expérimental la méthode dite du "tableau d'affichage";

g) A accepté l'idée du partage des tâches, y compris le partage des dépenses, à titre volontaire, pour les activités menées par les équipes spéciales. La méthode précise devrait être élaborée dans le contexte de chaque équipe spéciale et des priorités, des ressources et des besoins d'ordre administratif et budgétaire de chaque organisation participante.

18. Le Sous-Comité a estimé que l'expérience du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale devrait servir aux autres équipes spéciales ainsi que dans les domaines appelant des efforts concertés concernant d'importantes activités méthodologiques. Cette expérience devrait permettre de mieux planifier ces activités, d'assurer les communications et les réponses nécessaires et l'achèvement des travaux dans des délais plus serrés. Comme indiqué au paragraphe 17 f) ci-dessus, le recours aux télécommunications modernes serait déterminant pour la réalisation des objectifs.

19. Le Sous-Comité a prié chaque équipe spéciale d'examiner la question du changement de l'année de référence des séries statistiques dans le domaine qui les intéresse et de communiquer les résultats à la Division de statistique pour qu'ils soient transmis aux membres du Sous-Comité. Le Sous-Comité a prié le Bureau d'examiner les résultats et de décider si la question devrait être examinée à sa vingt-huitième session.

Comptabilité nationale

20. Le Sous-Comité :

a) A souligné que le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale devait donner la priorité à l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 et à la mobilisation des ressources nécessaires;

b) A convenu que l'application du SCN comportait des éléments de coordination non seulement régionale mais aussi centrale et a prié le Groupe de travail intersecrétariats d'examiner la question en consultation avec les

commissions régionales et de lui soumettre à sa vingt-huitième session un rapport qui servira de base à la prise des décisions de principe dans ce domaine;

c) A convenu qu'il importait d'établir une évaluation réaliste de la quantité, du type et des sources des moyens nécessaires à l'application du SCN et a prié le Groupe de travail interinstitutions d'examiner la question de la meilleure méthode à adopter pour mobiliser les ressources, en examinant le rôle que pourraient jouer les secrétaires exécutifs des commissions régionales.

Statistiques de l'industrie et du bâtiment

21. Le Sous-Comité :

a) A pris note de la participation d'experts des pays membres;

b) A noté que l'Équipe spéciale suivrait de près la transmission des responsabilités en matière de statistiques générales de l'industrie de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Statistiques du commerce international

22. Le Sous-Comité :

a) A accueilli favorablement l'idée de fixer des tâches à court, à moyen et à long terme;

b) A pris note des vues positives de l'Équipe spéciale concernant l'inclusion d'apports nationaux par le biais de réunions techniques sur les estimations et ajustements ainsi que du point de vue selon lequel les offices de statistique nationaux avaient un rôle primordial à jouer dans l'amélioration des données de base.

Statistiques des finances

23. Le Sous-Comité a pris note des statistiques financières dont s'occupait l'Équipe spéciale, dont celles concernant la balance des paiements, la dette extérieure, la monnaie et la banque et les finances de l'État.

Statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison internationale (PCI)

24. Le Sous-Comité a noté que l'Équipe spéciale commençait à peine ses travaux.

Statistiques de l'environnement

25. Le Sous-Comité a reconnu qu'étant donné le caractère relativement nouveau des statistiques de l'environnement, l'un des premiers objectifs de l'Équipe spéciale était de faire l'inventaire complet des organisations s'occupant de l'environnement.

26. En ce qui concerne la création de nouvelles équipes spéciales, le Sous-Comité est convenu de ce qui suit :

a) Le nombre d'équipes spéciales devrait rester très limité et correspondre aux ressources pouvant leur être allouées; les équipes spéciales exigeaient d'importantes ressources et il était impératif de faire preuve de sélectivité lors de leur création dans des domaines prioritaires;

b) Il importait de prendre en considération tous les groupes de coordination existants et de faire appel à eux dans toute la mesure où ils pouvaient réaliser les objectifs fixés;

c) En créant de nouvelles équipes spéciales, il importait de réunir les conditions suivantes :

- i) Le domaine considéré devait être prioritaire;
- ii) Il importait de faire appel à un certain nombre d'organismes internationaux;
- iii) L'existence d'un besoin ou problème précis devait être établie;
- iv) Le thème ou l'activité devait être clairement défini;
- v) Le mandat devait être établi au préalable.

27. Le Sous-Comité a examiné la possibilité de créer des équipes spéciales supplémentaires chargées des trois thèmes suivants : services, pauvreté et coopération technique. Le Sous-Comité :

a) A reconnu l'importance de plus en plus grande du secteur des services dans de nombreux pays, ainsi que la nécessité de développer et de coordonner les statistiques dans ce secteur; il a décidé de créer une équipe spéciale chargée des statistiques des services s'occupant au premier chef des échanges internationaux de services pour porter par la suite son attention sur un plus large éventail de services, sous réserve de la désignation d'un organisateur approprié, qui devrait faire l'objet de consultations;

b) A constaté que de nombreuses organisations se préoccupaient du problème de la pauvreté et prenaient des initiatives concernant les données, l'évaluation et d'autres aspects de cette question; a décidé de créer une équipe spéciale chargée de l'évaluation de la pauvreté et a prié la Banque mondiale de faire fonction d'organisateur et d'associer les commissions régionales. Un projet de mandat a été adopté sous réserve d'un complément d'examen par la Banque mondiale et le Bureau;

c) A constaté que les questions liées à la coopération technique étaient très vastes et que les équipes spéciales existantes imposaient déjà un volume de travail non négligeable; a estimé qu'il ne serait pas opportun de poursuivre plus avant la création d'une équipe spéciale chargée de la coopération technique, mais a demandé que les équipes en place examinent la coopération technique dans chacun de leurs domaines.

D. Groupe de travail technique des bases de données statistiques⁵

28. La participation aux réunions du Groupe de travail technique des bases de données statistiques avait été soutenue et, pour certains membres du Sous-Comité, les travaux du Groupe avaient été utiles, mais l'orientation récente de ses activités suscitait un mécontentement général. On s'est demandé s'il fallait réexaminer le mandat du Groupe de façon qu'il soit mieux orienté et que ses travaux soient mieux ciblés. Des doutes ont été exprimés quant à la nécessité de maintenir ce groupe en place. Le Sous-Comité a décidé de suspendre les travaux du Groupe, en acceptant toutefois qu'une réunion du Groupe puisse au besoin être convoquée après consultation avec le Bureau.

E. Répertoires, inventaires et autres outils et mécanismes de communication en vue de la promotion de la coordination⁶

29. Le Sous-Comité a réaffirmé que, à son avis, les inventaires, répertoires et autres outils et mécanismes de communication existants dans le domaine des statistiques internationales étaient indispensables. Ils fournissaient en effet des informations utiles aux organisations nationales et internationales et permettaient de resserrer les liens entre organisations nationales, régionales et internationales s'occupant de statistiques. Toutefois, il fallait les mettre à jour et en améliorer la présentation afin de les rendre plus attrayants et d'un emploi plus aisé. Les publics auxquels s'adressaient ces outils devaient être sensibilisés à leur existence. De l'avis du Sous-Comité, les ressources consacrées à ces efforts étaient bien utilisées.

30. Le Sous-Comité a décidé que les produits ci-après seraient maintenus et publiés en 1994-1995 :

a) Une nouvelle édition du Répertoire des statistiques internationales, contenant des descriptions complètes du rôle et des activités des organisations s'occupant de statistiques internationales et des structures apparentées de coordination intergouvernementale et interinstitutions;

b) Une liste annotée complète des publications méthodologiques;

c) Des documents d'information sur les programmes et plans des organisations internationales de statistique;

d) Un inventaire des activités de collecte de données statistiques;

e) Un inventaire des bases de données statistiques informatisées;

f) Une liste des classements employés en statistique;

g) Une liste courte annotée des outils de coordination.

31. Le Sous-Comité a estimé qu'il importait d'adopter des méthodes permettant de tenir ces produits à jour et de les publier en temps utile. Ces méthodes devaient inclure le recours aux techniques liées aux bases de données. Il importait de fixer des délais rigoureux de façon que le produit utile soit

publié à temps, quitte à faire paraître ultérieurement des versions affinées. Ces documents devaient porter la mention du Sous-Comité des activités statistiques.

32. Le Sous-Comité a estimé que les pays et les membres du Sous-Comité auraient intérêt à ce que les services de statistique nationaux soient mieux au courant des travaux des organisations s'occupant de statistiques internationales et des efforts tendant à les coordonner. Le Sous-Comité a convenu que la Division de statistique de l'ONU devrait informer les directeurs généraux des offices nationaux de statistique de l'existence des répertoires et autres instruments, en particulier dans les cas où de nouveaux directeurs venaient d'être nommés; la Division devrait en outre s'efforcer de suivre l'usage fait de ces instruments au niveau national. En outre, il serait utile que les commissions régionales disposent de stocks suffisants pour pouvoir distribuer les documents lors des réunions régionales.

33. Le Sous-Comité a noté que les rapports de ses réunions étaient communiqués aux membres de la Commission de statistique et a décidé qu'ils seraient également transmis à tous les services nationaux de statistique, accompagnés d'une lettre de couverture. Le Sous-Comité a en outre invité les institutions à adresser le rapport et la liste annotée d'outils de coordination à leurs points de contact nationaux et a prié les commissions régionales d'inclure dans les informations relatives à la Commission de statistique qu'ils fournissaient à leurs organes intergouvernementaux régionaux les travaux du Sous-Comité lui-même, afin de sensibiliser les gouvernements aux activités de coordination menées dans le domaine des statistiques.

34. Le Sous-Comité a encouragé les diverses organisations à assister aux conférences régionales de statisticiens et à saisir ces occasions pour préciser à l'intention des pays les services disponibles, en particulier dans le domaine de la coopération technique, et à favoriser une action concertée au niveau de chaque région. Sous réserve de l'assentiment du Groupe de travail, le Sous-Comité a décidé de cesser la publication du Guide de la coopération technique en matière de statistiques, étant donné qu'il était préférable de communiquer aux pays les informations figurant dans le guide existant par les voies régionales, dont les conférences régionales de statisticiens.

F. Ressources disponibles dans les organisations internationales aux fins d'activités statistiques⁷

35. Le Sous-Comité a examiné les informations qui avaient été réunies. Ces informations n'étant pas suffisantes et n'étant absolument pas comparables entre les diverses institutions, le Sous-Comité a décidé d'en rester là sur ce sujet.

G. Coordination des programmes statistiques en cours

36. Le Sous-Comité a pris note des documents d'information ci-après* et a invité les membres à communiquer directement les observations éventuelles aux organisations qui les avaient établies :

* Voir la liste des documents de session à l'annexe III.

a) Formation statistique dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (SA/1993/15/Revised), établi par l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT);

b) Coopération en matière de statistiques avec les pays en transition : contexte et stratégie (SA/1993/15), établi par EUROSTAT;

c) Compilation de statistiques en vue de la deuxième édition de The World's Women, du Sommet mondial pour le développement social et du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995 (SA/1993/15), établi par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.

37. Le Sous-Comité a examiné un rapport de la Commission économique pour l'Afrique intitulé "Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique : nécessité d'un appui opérationnel supplémentaire (SA/1993/15)*. Le Sous-Comité a marqué son appui aux activités menées par les divers organismes pour soutenir le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.

38. La Division de statistique a fait savoir qu'elle distribuerait prochainement aux membres du Sous-Comité une note brève sur l'harmonisation des classifications ainsi qu'une note révisée sur le projet de système de gestion des informations économiques et sociales de l'ONU.

H. Questions diverses

39. Informé des nouvelles fonctions auxquelles était appelé son président, le Directeur de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, le Sous-Comité lui a adressé une motion de remerciement pour ses nombreuses années de conduite efficace et éclairée de ses travaux.

40. Le Sous-Comité a convenu que ses anciens et nouveaux présidents se consulteraient afin d'assurer une transition rapide et sans heurt ainsi que l'application de ses nouvelles méthodes de travail.

41. Le Sous-Comité a estimé que les organismes de statistique sous-régionaux pouvaient en principe participer à ses travaux et devraient se mettre en rapport à cet effet avec son président.

42. Le Sous-Comité a pris note des travaux et des projets du Sous-Comité des projections démographiques.

I. Dates, lieu et ordre du jour de la trente-huitième session du Sous-Comité

43. L'ordre du jour exposé au paragraphe 6 ci-dessus a été adopté sous réserve de l'examen et de la mise au point définitive par le Bureau.

* Voir la liste des documents de session à l'annexe III.

Notes*

¹ Le corps du rapport était prêt avant que le Secrétariat du Sous-Comité ait accès aux conclusions formulées par le Comité d'organisation à sa seconde session ordinaire de 1993 au sujet des rapports des organes subsidiaires du CAC (voir ACC/1993/2/Add.3, par. 5.35 et 36 et annexe III). Toutefois, il a été remanié pour être conforme à la nouvelle présentation, à ceci près que la section II, intitulée "Travaux du Sous-Comité", ne contient pas de sous-section distincte sur les décisions prises et sur le résumé des débats, mais combine ces informations.

² Ce point a été examiné sur la base de rapports établis par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, le FMI et EUROSTAT (sous la cote SA/1993/2); d'un rapport de l'Institut international de statistique (SA/1993/20/ISI); et d'un document de base de la Division de statistique (SA/1993/3) et Add.1).

³ Un rapport de la Division de statistique (SA/1993/4) a servi de base à l'examen de ce point.

⁴ Ce point a été examiné sur la base de rapports des organisateurs de chacune des équipes spéciales, à savoir : comptabilité nationale (Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale) (SA/1993/7 et note complémentaire); statistiques de l'industrie et du bâtiment (OCDE) (SA/1993/8); statistiques du commerce international (GATT) (SA/1993/9); statistiques des finances (FMI) (SA/1993/10); statistiques des prix, y compris le programme de comparaison international (EUROSTAT) (SA/1993/11); et statistiques de l'environnement (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU) (SA/1993/12).

⁵ Ce point a été examiné sur la base du rapport du Groupe de travail technique sur les travaux de sa neuvième réunion (Genève, 29 avril-1er mai 1992) (SA/1993/5) et d'un rapport de la Division de statistique sur le mandat et l'ordre du jour du nouveau Groupe de travail technique (SA/1993/6).

⁶ Ce point a été examiné sur la base d'un rapport de la Division de statistique (SA/1993/13) contenant des propositions relatives aux travaux futurs du Sous-Comité dans ce domaine.

⁷ Ce point a été examiné sur la base d'un rapport de la Division de statistique (SA/1993/14) contenant des informations sur les ressources disponibles dans les organisations internationales pour les travaux statistiques.

* Les cotes des documents indiqués dans les notes 2 à 7 se rapportent aux documents de session énumérés à l'annexe III.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité.
3. Coordination de la collecte de données statistiques provenant des pays.
4. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales créées par la Commission de statistique.
5. Groupe de travail technique des bases de données statistiques.
6. Répertoires, inventaires et autres outils et mécanismes de communication en vue de la promotion de la coordination.
7. Ressources disponibles dans les organisations internationales pour les activités statistiques.
8. Coordination des programmes de statistique en cours.
9. Questions diverses :
 - a) Sous-Comité des projections démographiques.
10. Dates, lieu et ordre du jour de la vingt-huitième session du Sous-Comité.
11. Adoption du rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa vingt-septième session.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Entités et programmes des Nations Unies

| | |
|--|---|
| Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU | W. Seltzer (Président) R. Roberts (Secrétaire) |
| Division de la population | L. Heligman* |
| Commission économique pour l'Europe | T. J. Griffin |
| Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique | A. J. Flat |
| Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes | P. Sainz |
| Commission économique pour l'Afrique | R. Andrianasolo |
| Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale | L. Abdunnur |
| Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) | L. Ludvigsen |
| Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement | A. Taj |
| Programme des Nations Unies pour le développement | J. Fabre |
| Fonds des Nations Unies pour la population | A. MacDonald |
| Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues | O. A. Norsker |

Institutions spécialisées et organismes apparentés

| | |
|---|--------------------------|
| Organisation internationale du travail | F. Mehran K. Ashagrie |
| Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | J. Ay |
| Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture | F. El-Boustani |

* Interlocuteur pour le Sous-Comité des projections démographiques.

| | |
|---|-----------------------------|
| Organisation mondiale de la santé | H. R. Hapsara H. Dixon |
| Banque mondiale | R. Chander |
| Fonds monétaire international | J. McLenaghan |
| Organisation des Nations Unies pour le développement industriel | R. Ballance |
| Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce | J.-M. Léger |
| Organisation mondiale du tourisme | E. Paci |
| <u>Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales</u> | |
| Banque interaméricaine de développement | M. McPeak |
| Institut international de statistique | Z. Kenessey |
| Organisation de coopération et de développement économiques | C. L. Kincannon |
| Office statistique des Communautés européennes | Y. Franchet J. Whitworth |

Annexe III

LISTE DES DOCUMENTS

| <u>Cote</u> | <u>Point de l'ordre du jour</u> | <u>Titre ou description</u> |
|----------------------------------|---------------------------------|---|
| SA/1993/1 | 1 | Ordre du jour provisoire |
| SA/1993/1/Add.1 | 1 | Projet de programme de travail |
| SA/1993/2 | 2 | Rôle du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (FMI) |
| SA/1993/2 | 2 | Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité (EUROSTAT) |
| SA/1993/2 | 2 | Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU) |
| SA/1993/3 | 2 | Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité – renseignements généraux sur le Sous-Comité – résumé (Division de statistique) |
| SA/1993/3/Add.1 | 2 | Rôle et fonctionnement futurs du Sous-Comité – renseignements généraux sur le Sous-Comité – rapport détaillé (Division de statistique) |
| SA/1993/4 | 3 | Coordination de la collecte des données statistiques provenant des pays (Division de statistique) |
| SA/1993/5 | 4 | Rapport du Groupe de travail technique des bases de données statistiques sur les travaux de sa neuvième réunion (Genève, 29 avril-1er mai 1992) (Groupe de travail technique) |
| SA/1993/6 | 4 | Mandat et ordre du jour du Groupe de travail technique des bases de données statistiques (Division de statistique) |
| SA/1993/7 et note complémentaire | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale sur la comptabilité nationale (Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale) |
| SA/1993/8 | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment (OCDE) |

/...

| | | |
|------------------------------|---|---|
| SA/1993/9 | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international (GATT) |
| SA/1993/10 | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques et des finances (FMI) |
| SA/1993/11 | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des prix, y compris le Programme de comparaison international (EUROSTAT) |
| SA/1993/12 | 5 | Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (Division de statistique) |
| SA/1993/13 | 6 | Répertoires, inventaires et autres outils et mécanismes de communication en vue de la promotion de la coordination (Division de statistique) |
| SA/1993/14 | 7 | Ressources disponibles dans les organisations internationales pour les activités statistiques (Division de statistique - apport des organisations) |
| SA/1993/15 | 8 | Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique : nécessité d'un appui opérationnel supplémentaire (CEA) |
| SA/1993/15 | 8 | Coopération avec les pays en transition en matière de statistiques : contexte et stratégie (EUROSTAT) |
| SA/1993/15 révisé | 8 | Formation à la statistique dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (EUROSTAT) |
| SA/1993/15 | 8 | Compilation de statistiques pour la deuxième édition de <u>The World's Women</u> , le Sommet mondial du développement social et le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, en 1995 (Division de statistique) |
| SA/1993/20/IIS | 2 | Informations au sujet de l'Institut international de statistique (IIS) |
| Note d'information sans cote | 2 | Thèmes en vue de la Conférence de Voorburg de 1994 sur les perspectives à long terme en matière de statistiques internationales (IIS) |
